

# Enfance sans barreaux

Année 1, n° 1 - 01/03/2013

## EDITO

### Un programme interrégional en Amérique latine et en Afrique

Coordonné par Laurence Mourier, le programme Enfance sans barreaux rassemble six organisations d'Amérique latine qui, pendant les trois dernières années, ont collaboré à la réalisation d'un projet commun sur la justice juvénile et quatre organisations d'Afrique réputées pour leur expertise auprès des enfants en conflit avec la loi.

Se fondant sur les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'ambition du BICE est donc aujourd'hui d'accompagner ces associations dans le développement d'échanges intercontinentaux, la mutualisation de leurs expériences, notamment sur la justice restaurative et la réintégration socio-éducative des enfants en conflit avec la loi, de même que dans le lancement d'initiatives concertées de plai-



oyer tant au niveau régional qu'international.

Une approche holistique guide ainsi la mise en œuvre de ce programme triennal qui implique de multi-

ples niveaux d'intervention et fait appel à une vision pluridisciplinaire dans la manière d'appréhender la justice juvénile.

**Alessandra Aula**  
Secrétaire générale du BICE

#### Page 2

Présentation  
du programme  
Enfance sans barreaux :

Une approche holistique  
pour soutenir la  
réinsertion des enfants en  
conflit avec la loi

#### FOCUS - Page 3

Des pratiques  
pour restaurer les liens  
entre l'enfant, sa famille  
et sa communauté



#### Page 4

10 partenaires de 9 pays  
mobilisés pour changer  
les mentalités

Juin 2013 :  
Le Congrès international  
du BICE  
un événement majeur  
autour de la  
justice juvénile

## Enfance sans barreaux

### 9 pays d'action

Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Equateur, Guatemala, Mali, Pérou, République Démocratique du Congo et Togo

**7 100**

enfants

en conflit avec la loi

**9 450**

membres de l'entourage familial des enfants en conflit avec la loi (pères, mères, tuteurs)

**1 510**

travailleurs sociaux des centres fermés et ouverts

**2 490**

acteurs de la justice juvénile (juges, police judiciaire, etc.)

**35 000**

membres des communautés et de la société civile

**400**

membres des médias (radios communautaires et nationales, tv, presse écrite, etc.)

\* **Justice restaurative** : processus destiné à impliquer, le plus possible, ceux qui sont concernés par la commission d'une infraction particulière, à identifier et répondre collectivement à tous les torts, besoins et obligations dans le but de réparer/guérir les préjudices et de rétablir l'harmonie sociale la meilleure possible. (Howard Zehr, 2002)

# Permettre à des milliers d'enfants d'avoir un environnement protecteur

Le programme *Enfance sans barreaux* promeut et défend les droits fondamentaux des Enfants en Conflit avec la Loi (ECL). Le but est de favoriser leur réinsertion scolaire, socioprofessionnelle et familiale par la mise en œuvre d'une approche holistique.



Développé en partenariat avec 10 organisations locales, le programme a démarré en juillet 2012 dans neuf pays d'intervention en Afrique et en Amérique latine : au Brésil, en Colombie, en Côte d'Ivoire, en Equateur, au Guatemala, au Mali, au Pérou, en R.D. Congo et au Togo. On note encore souvent

dans ces pays un recours abusif aux mesures privatives de liberté pour les enfants en conflit avec la loi, une faiblesse dans les pratiques de réinsertion socioprofessionnelle et familiale, ainsi que des lacunes dans l'échange d'ex-

périences entre pays et l'exercice d'un plaidoyer international sur la justice restaurative\*.

Face à ce constat, le programme mis en œuvre pour une durée de trois ans se focalise plus spécifiquement sur le développement d'un système de justice juvénile conforme aux nor-

mes nationales, régionales et internationales et sur la promotion de pratiques, visant la réinsertion de l'enfant, en associant la famille et les communautés.

Pour atteindre ses objectifs, le BICE et les organisations partenaires travaillent en synergie avec les acteurs de la justice, la société civile, le secteur privé, les universités et les médias. L'approche programme développée par le BICE permet ainsi de mettre en œuvre des actions et une stratégie globale qui prend en compte tous les acteurs autour de cette thématique complexe en agissant sur l'environnement de l'enfant.

## Une approche holistique à cinq niveaux

### Au niveau politique et légal

Renforcer l'application de mesures alternatives à la privation de liberté par la collaboration avec les acteurs de la justice, les agents de l'État et les travailleurs sociaux du système de justice juvénile.

*Au Togo, formation par le BNCE de 25 officiers de police judiciaire sur la « déontologie face à l'enfant en conflit avec la loi » à Kpalimé du 10 au 14 décembre 2012.*

### Au niveau institutionnel et société civile

Encourager les acteurs institutionnels et de la société civile à intégrer une approche restaurative dans le cadre juridique, dans les politiques publiques et le système d'assistance sociale.

*Au Pérou, organisation par COMETA et OPA, en collaboration avec l'Université Catholique Pontificale, d'une table ronde sur l'élaboration de politiques publiques en matière de justice juvénile avec 44 professionnels d'institutions publiques et privées à Lima le 19 septembre 2012.*

### Au niveau média

Vulgariser les bénéfices de l'application de mesures alternatives à la privation de liberté et déstigmatiser l'enfant en conflit avec la loi auprès du grand public et des médias.

*Dans les 9 pays, administration du questionnaire de perception sur la justice juvénile dans les zones d'intervention du programme en vue d'orienter le travail de sensibilisation du grand public.*

### Au niveau plaidoyer régional et international

Appuyer l'évolution des systèmes de justice juvénile vers une approche restaurative et diffuser les pratiques correspondantes par un plaidoyer aux niveaux régional et international.

*Dans les 9 pays d'intervention, réalisation d'une analyse des systèmes de justice juvénile pour appuyer le plaidoyer international en faveur d'une justice juvénile spécialisée.*

### Au niveau enfants, familles et communautés

Voir le Focus en page 3

## FOCUS

### La famille au centre de la réussite de son enfant

La famille, la communauté, les travailleurs sociaux et les opérateurs économiques sont impliqués dans l'accueil et l'accompagnement de l'enfant, le développement des capacités de résilience et du projet de vie de l'enfant, ainsi que dans le rétablissement du lien familial.

Le programme développe des pratiques socio-éducatives pour et avec la participation des enfants en conflit avec la loi en associant les familles et la communauté. Volontaires pour donner une seconde chance à l'enfant en conflit avec la loi, les parents sont porteurs du changement de comportement et de regard à leur intention.

L'ensemble des actions consiste à :

- **Réhabiliter** l'enfant par un appui psychologique, alimentaire, médical, sanitaire et juridique,
- **Rétablir** le lien familial et développer une parentalité positive pour le partage du projet de vie de l'enfant,
- **Réinsérer** socio professionnellement par l'éduca-

tion et l'apprentissage, en collaboration avec les opérateurs économiques,

- **Réintégrer** socialement par la mobilisation des groupes communautaires dans la prévention, la médiation, l'accompagnement et le suivi des enfants,
- **Renforcer** les capacités des travailleurs sociaux par la diffusion des modules de formation.



## INTERVIEW

### En R. D. Congo

Interview de la Soeur Odette, responsable du Centre Sauvetage du BNCE à Kinshasa (CSK), où les enfants en conflit avec la loi sont placés par le tribunal pour enfants.

**BICE** : Quelle est la situation familiale d'un enfant placé au CSK ?

**Soeur Odette** : Quand on place un enfant ici, c'est parce qu'on n'a pas retrouvé les parents, ils ne se sont pas présentés lors de l'arrestation de l'enfant ou lors des audiences. C'est aussi quand l'enfant affirme qu'il n'a pas de parent ou d'attaché familial.

**B** : Comment est-ce que vous travaillez avec les enfants au CSK ?

**SO** : Suite à l'accueil et à l'écoute de l'enfant, vient le temps des enquêtes qui visent à aboutir à sa réinsertion ou à son placement. Souvent on retrouve les familles, mais elles sont réticentes. C'est à ce moment là que nous procédons à une médiation entre la famille et l'enfant, afin qu'ils s'acceptent et se comprennent.

**B** : Comment peut-on s'assurer que le retour en famille est réussi ?

**SO** : Nous ne laissons ni les enfants ni les parents tout seuls. Nous faisons un suivi mensuel en milieu familial qui nous permet de les sensibiliser et de maintenir une bonne entente. Le rôle du Centre est aussi d'être à leur côté pour œuvrer en faveur du bonheur de la famille.

### Colombie - La famille se redécouvre

Jimmy Lorenzo Pérez, coordinateur du Club Amigo Trinidad Galán, à Bogotá, nous expose les activités réalisées avec les familles et les 200 jeunes (de 14 à 18 ans) qui accomplissent une mesure de liberté surveillée dans ce centre.

« Nous organisons un atelier de parentalité positive une fois par mois et avec la formation du BICE sur l'utilisation de la mallette éducative, nous avons pu approfondir notre travail. Les familles ici reçoivent quelque chose de beau et l'apprentissage est collectif. Lors de l'atelier avec les familles, nous essayons de les intégrer, de les faire parler, nous sommes les facilitateurs, nous expliquons le thème de l'a-

telier et nous guidons les familles pour qu'elles trouvent elles-mêmes leurs propres réponses.

Quand le jeune arrive dans le centre, la famille est sous le choc, parce qu'il a déçu la famille, elles n'attendaient pas cela de lui. Cette erreur peut se réparer. Les familles perçoivent l'institution comme une opportunité de croissance et de développement personnel, pas seulement pour le jeune mais



aussi pour elles-mêmes. Quand le jeune commet une erreur, elles se rendent compte que l'on ne communiquait pas assez dans la famille, qu'ils ne faisaient pas assez attention les uns aux autres. Le processus dans le centre permet une prise de conscience et leur donne une opportunité de réparer l'acte commis ».

### « Je ne veux plus être le même qu'avant »

Jaime, un jeune de 17 ans, est accompagné dans le Centre ouvert Club Amigoniano San Francisco de Asis à Cundinamarca depuis une période de huit mois. Il est délégué du centre: il coordonne et accompagne les autres jeunes du club dans leurs activités quotidiennes.

« J'avais des problèmes avec la loi parce que je consommais de la drogue. Et aussi des problèmes à la maison. Avec ma maman, avant il n'y avait pas beaucoup de communication, on se disputait beaucoup. Avec les ateliers de parentalité positive, je parle avec ma maman, je lui dis ce que je ressens, comment elle se comporte

avec mes sœurs, que je ne me drogue plus.

On participe avec ma maman à des ateliers avec un pédagogue ou une travailleuse sociale et l'on parle de comment se comporter entre nous et si elle veut faire partie de mon processus.

Avec ma maman et mes sœurs, nous sommes maintenant plus proches. Elle n'a pas baissé les

bras, elle se fiche des ragots et des gens qui disent que je fais des choses vicieuses. Avec mes frères, ça roule, et je veux offrir une maison à ma maman, qu'elle soit bien. A ma sortie du centre, je vais faire mon service militaire, et quand à la fin de mes études, aller à l'école de police. Je ne veux plus être le même qu'avant ».

Siège Social :  
70 Boulevard de Magenta  
75010 Paris  
Tel. : +(33 1) 53 35 01 00

Coordination de programme :  
Chaussée de Wavre, 205  
B1050 - Belgique  
Tel. : +32 (0)2 629 44 10

## PUBLICATION



La publication « Enfance sans barreaux » clôture le projet régional mené dans cinq pays d'Amérique latine, de 2009 à 2012. Il se poursuit sous forme d'un programme, élargi à quatre pays d'Afrique.

En découvrant cette publication, vous comprendrez le souhait du BICE et des organisations locales de poursuivre le travail et leur engagement pour une justice juvénile qui responsabilise l'enfant en conflit avec la loi en lui donnant une deuxième chance.

Pour en savoir plus  
sur le programme  
rendez vous sur  
[www.BICE.org](http://www.BICE.org)

Bulletin Enfance sans barreaux - mars 2013 - semestriel - Directrice de la communication : Sandrine Tiffreau - Secrétaire de rédaction et maquette : Adriano Leite - Comité de rédaction: Laurence Mourier, Anne-Laure François, Adriano Leite - Photos : p1 : ©Y.Agbetse-BICE, p2 : ©OPA, p3 : ©Y.Agbetse-BICE, ©ALF-BICE BICE (Bureau International Catholique de l'Enfance) - Diffusion générale.

## EN AMÉRIQUE LATINE

**Au Brésil, la Pastoral do Menor** de Fortaleza collabore avec le BICE depuis 2011 et intervient dans les communes de Bom Jardim, Jardim Iracema et Pirambu pour les enfants qui accomplissent une mesure de travail d'intérêt général. Coordinatrice de projet : Francerina Araújo

**En Colombie, les Tertiaires Capucins** collaborent avec le BICE depuis 1993 et travaillent dans huit centres fermés et six centres ouverts pour les enfants en conflit avec la loi. Coordinatrice de projet : Lina Janneth Mendivelso Quintero

**En Equateur, les Tertiaires Capucins** collaborent avec le BICE depuis 1993 et gèrent trois centres fermés et le Centre La Dolorosa pour les enfants qui accomplissent une mesure de pré-liberté. Coordinateur de projet : Martín Estrella Garcia

**Au Guatemala, l'ICCPG (Instituto de Estudios Comparados en Ciencias Penales)**, collabore avec le BICE depuis 2008 et accompagne les enfants en conflit avec la loi dans les départements de Guatemala, Quiché, Chimaltenango et Alta Verapaz. Coordinateur de projet : Zoel Antonio Franco Chen

**Au Pérou, OPA (Observatorio de Prisiones Arequipa) et COMETA (Compromiso desde la Infancia y la Adolescencia)** collaborent avec le BICE

## Sur le terrain

### Les organisations partenaires

depuis 2000 et travaillent dans quatre centres fermés à Arequipa, Cusco et Lima.

Coordinateurs de projet : María Consuelo Barletta Villarán (COMETA) et Roberto Cervantes Rivera (OPA)

## EN AFRIQUE

**Le BNCE (Bureau national catholique de l'enfance) du Mali** exécute depuis 1996 le projet de protection enfants des privés de liberté dans les régions de Bamako, Ségou, Mopti et Sikasso. Coordinateur de projet : Moussa Bagayoko

**Le BNCE (Bureau national catholique de l'enfance) du Togo** développe le projet pour la protection des ECL depuis 2007 en partenariat avec dix centres d'alternative à l'emprisonnement dans onze villes. Coordinateur de projet : Juste Adje Dometo

**DDE-CI (Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire)** exécute depuis 2005 un projet d'appui aux ECL et/ou Privés de Liberté au Centre d'Observation des Mineurs (COM) en collaboration avec la Brigades pour Mineurs. Coordinateur de projet : Eric Koffi Gnamien

**Le BNCE (Bureau national catholique de l'enfance) RD Congo** est le seul acteur local à proposer une alternative à l'emprisonnement à travers le Centre Sauvetage de Kinshasa (CSK). Coordinateur de projet : Marcello Makengo

## Congrès international du BICE

### Justice juvénile : quelle approche socio-éducative ?

L'événement aura lieu le 26 juin 2013 au Centre de conférence de la Convention du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes à Paris, où plus de 200 participants sont attendus. Le Congrès international du BICE est également la première rencontre Sud-Sud du programme Enfance sans barreaux.

Autour de deux tables rondes intitulées « Regards croisés sur la justice juvénile » et « Partage de pratiques significatives de terrain », le Congrès formule des recommandations pour l'adoption et l'application de mesures socio-éducatives favorables

à la réinsertion des enfants en conflit avec la loi.

L'allocution d'ouverture est assurée par M. François Zimeray, Ambassadeur de France pour les droits de l'Homme et par Mme Marie Derain, Défenseuse des enfants de la France.

En présence des organisations membres du BICE et d'experts en justice juvénile, le Congrès verra entre autre l'intervention de :

- Abraham Bengaly, Président du Bureau national catholique de l'enfance - Mali.

- Norberto Liwski, Président de Défense des Enfants International - Argentine.

- Daudet Mputu Ilua, Juge-Président du tribunal pour enfants de Kinshasa - RDC.

- Carlos Tiffer, Directeur du programme de justice juvénile, Institut latino-américain des Nations Unies pour la Prévention du Crime et le traitement des délinquants - Costa Rica.

Cette rencontre internationale reçoit le soutien de l'Agence Française de Développement.

Inscription sur :  
[www.BICE.org](http://www.BICE.org)

Le programme Enfance sans barreaux est financé par :



Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du BICE et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des partenaires ci-dessus.